

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

26/03/18

26/03/2018

F0931810112

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI DELTADIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr MENNESSON Arnaud

RCS / SIRET

| 3 | 8 | 3 | | 6 | 8 | 9 | | 2 | 1 | 3 | | 0 | 0 | 0 | 2 | 3 |

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
N°30 Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250KWC. Projet : couverture photovoltaïque sur ombrières de parking pour une puissance en crête de 855 KWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la mise en place d'ombrière photovoltaïque sur son parking.

L'installation se compose de 3 168 modules photovoltaïques soit 3 960m².

La production annuelle estimée est de 1 178 686 KWh/an.

La centrale photovoltaïque sera proposée en autoconsommation et donc l'énergie produite par la centrale sera principalement absorbée par le bâtiment avec un taux d'autoconsommation (part de l'énergie produite par la centrale et injectée dans le bâtiment) de 100%. La production totale de la centrale couvrira 47% des besoins électriques du bâtiment et évitera la production de 95 tonnes de CO2 et représente l'équivalent de la consommation de 471 foyers.

Co-maîtrise d'ouvrage

Document de travail - Page 1 sur 10 - 10/10/2010 10:10:10

Document de travail - Page 1 sur 10 - 10/10/2010 10:10:10

Document de travail - Page 1 sur 10 - 10/10/2010 10:10:10

Document de travail - Page 1 sur 10 - 10/10/2010 10:10:10

Document de travail - Page 1 sur 10 - 10/10/2010 10:10:10

Document de travail - Page 1 sur 10 - 10/10/2010 10:10:10

Document de travail - Page 1 sur 10 - 10/10/2010 10:10:10

Document de travail - Page 1 sur 10 - 10/10/2010 10:10:10

Document de travail - Page 1 sur 10 - 10/10/2010 10:10:10

Document de travail - Page 1 sur 10 - 10/10/2010 10:10:10

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- Autorisation d'exploitation commerciale

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de couverture des ombrières	3 960m ²
Hauteur des ombrières	5.67m de haut
Puissance crête	855KWc

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 64 ' 00 " 9 Lat. 43 ° 70 ' 59 " 8

LECLERC

Avenue de la Libération
13 200 ARLES

CADASTRE :

Section CS

Parcelles : 111, 114, 116, 118, 123,
125, 184, 186, 188, 190, 193, 194, 198
et 147 partiellement sur 2 546m².

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Réduire la facture énergétique du site grâce à l'autoconsommation de l'énergie dite verte produite par les panneaux photovoltaïques.
- Protéger les véhicules stationnés de l'ensoleillement direct et améliorer le confort des clients.

Il s'agit donc d'un investissement éco-responsable, répondant à une démarche de développement durable, et permettant d'améliorer le confort des clients.

Le taux d'auto-consommation attendu de l'énergie verte produite est de 100% sur l'année.

Le taux d'auto-production attendu (par rapport aux besoins du site) est de 47% sur l'année.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

6 mois de travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

276 places de stationnement seront couvertes pour le confort des usagers.

L'énergie produite sur le site sera consommée sur place.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/snp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucun zonage d'inventaire. Le zonage d'inventaire le plus proche est une ZNIEFF de type II intitulée « Montmajour - Mont de Cordes » situé à moins de 1 km à l'Est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

			La zone de projet n'est concernée par aucune zone humide
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Arles dispose d'un plan de Prévention des risques d'inondation (PPRI) lié à la présence du Rhône approuvé le 03/02/2015.</p> <p>Le projet se situe dans la zone R2A du PPRI. Il est donc prévu dans le cadre du règlement en application les dispositions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plancher refuge déjà existant sera conservé (conformément à l'article 3.1.5 de la zone R2A et RH du PPRI) avec une communication par l'extérieur du bâtiment. -Un dossier "POMSE" sera mis en place pour l'hypermarché associé au "Plan Communal de Sauvegarde" de la ville et à son "plan d'évacuation pour la zone Montmajour".
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas dans un secteur où les sols sont pollués (BASOL), mais dans un secteur d'ancien site industriel pollué (BASIAS)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucun zonage de protection. Le zonage de protection le plus proche est un site Natura 2000 – Le Rhône Aval situé à plus de 1.8km à l'Ouest.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact dû au projet : actuellement le site est connecté au réseau de distribution d'eau communal ainsi qu'au réseau d'assainissement. Des branchements seront réalisés sur ces réseaux pour le besoins du chantier et des futures aménagements.
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : les constructions ne comporteront pas de sous-sol et ne seront pas enterrées. Les fondations seront ponctuelles à une profondeur de 80cm.
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : le procédé constructif utilisé est issu des filières sèches (structures porteuses en acier galvanisé revêtues en bois) avec préfabrication en usine et assemblage sur le site, ce qui réduit les déchets.
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : Le projet d'ombrière photovoltaïque n'engendra pas de changements sur le site aussi bien dans sa morphologie que dans son fonctionnement. Le projet s'adaptera au terrain naturel existant.
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : Dans un souci de développement durable lors de l'installation des panneaux photovoltaïque, 50 frênes vont-être déracinés pour être replantés sur tout le site. Le traitement des bordures du Viguierat ainsi que la rocade a été privilégier pour la plantation des 50 arbres déracinées et les 33 nouveaux arbres. Dans un souci de cohérence avec l'existant, les 33 nouveaux arbres reprendront les essences déjà présentes sur site. (Frênes) Le projet se voit dont passer de 302 sujets à 335 sujets.
Milieu naturel			
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact dû au projet : Le site est en dehors des enjeux environnementaux, il se situe déjà dans un secteur urbanisé.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact dû au projet : Le site est en dehors des enjeux environnementaux, il se situe déjà dans un secteur urbanisé.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Arles dispose d'un plan de Prévention des risques d'inondation (PPRI) lié à la présence du Rhône approuvé le 03/02/2015. Le projet se situe dans la zone R2A du PPRI. Il est donc prévu dans le cadre du règlement en application les dispositions suivantes : - Un plancher refuge déjà existant sera conservé (conformément à l'article 3.1.5 de la zone R2A et RH du PPRI) avec une communication par l'extérieur du bâtiment.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : L'ensemble des locaux seront reliés au réseau de collecte des eaux usées raccordé au réseau public.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : Le site actuel dispose d'entrées et sorties existantes. Le projet prévoit le maintien de celle ci. Les capacités de l'infrastructure existante (68% le vendredi et 78% le samedi) permettent d'absorber largement l'augmentation du trafic du site (33% à 38%le vendredi et le samedi.) tout en incluant les futurs projet de la zone shopping promenade et l'entrepôt du bricolage.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les installations sont placées dans des locaux isolés, traités sur le plan acoustique.

<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déchets ménagers dû à l'exploitation sont stockés dans un local dédié où la température est maintenue entre 5 et 15°C, limitant ainsi la décomposition des matières.</p>	
<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		
<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas d'impact dû au projet : Les luminaires sous les ombrières seront pourvus de déflecteurs orientant la lumière vers le bas, une coupure automatique de l'éclairage est prévue entre 22h et 6h.</p>	
<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>pas d'impact dû au projet : L'ensemble des locaux seront reliés au réseau de collecte des eaux usées raccordé au réseau public. Les eaux pluviales seront également collectées, elle passeront par un séparateur à hydrocarbure avant d'être rejetées dans le réseau public.</p>	
<p>Emissions</p>	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les effluents des laboratoires du magasin seront traités dans un séparateur à graisses, un regard de contrôle sera mis en place entre cet ouvrage et son raccordement au réseau d'eaux usées. Le bac à graisses est équipé d'un dispositif d'alarme de saturation. Les eaux usées sont dissociées des eaux-vannes ; celles-ci se rejoindront dans un collecteur extérieur après le séparateur à graisses traitant les eaux à la sortie de la zone laboratoire.</p>
<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	Pas d'impact dû au projet : Le projet se situe en dehors des zones d'enjeux ou d'intérêts
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	Impact positif dû au projet: En protégeant les véhicules stationnés sur le parking de l'ensoleillement direct, le projet participe à l'amélioration du confort des clients. Il participe également à la réduction de la facture énergétique.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

(This area is currently blank in the document image.)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'impact du projet est limité au regard de l'état actuel du site :

- les travaux qui seront entrepris sur ce magasin auront pour intention de limiter la consommation d'espace,
- Le site est éloigné de la zone Natura 2000 – intitulé "Le Rhône Aval"
- le terrain se trouve sur le territoire déjà urbanisé de la commune.
- Le mode de constructif retenu pour l'opération limite la production de déchets.
- Le projet permet de réduire la facture énergétique du site grâce à l'autoconsommation de l'énergie produite.
- Il contribue par ailleurs à améliorer le confort des usagers du parking.

A ce titre nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
EMPRISE FONCIERE EMPRISE PLU EMPRISE PPRI EMPRISE ZNIEFF EMPRISE NATURA 2000 PLAN EN COUPE OMBRIERE PHOTOVOLTAIQUE PROJET ET EXEMPLE PHOTO.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ARLES

le 02/02/2018

Signature



à cadre ci-dessus